

RÉPARTITION
DU
PERSONNEL

ET DU
SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires
(1^{er} avril 1941)

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1941)

ADMINISTRATION CENTRALE

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

MM. RAVEN, G., Directeur général, à Bruxelles;
ANCIAX, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
PAQUES, G., Ingénieur principal, à Bruxelles;
FRÉSON, H., Ingénieur principal, à Bruxelles;
BOULET, L., Ingénieur, à Bruxelles.

BANNEUX, J., Directeur, à Bruxelles.

Service des explosifs.

15, rue Jacques de Lalaing, à Bruxelles.

MM. VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur en chef-Directeur, Chef
du Service, à Bruxelles.
HUBERTY, J., Inspecteur principal, à Bruxelles;
DEHING, I., Ingénieur, à Bruxelles.

Service géologique.

Palais du Cinquantenaire, porte 3 B, à Bruxelles.

MM. RENIER, Arm., Inspecteur Général ff., Chef du Service,
à Bruxelles;
HALET, Fr., Géologue principal, à Bruxelles;
CORIN, Fr., Ingénieur géologue, à Bruxelles (1) ;
GROSJEAN, A., Ingénieur géologue, à Bruxelles.

(1) Attaché momentanément au 4^e Arrondissement des Mines.

Institut National des Mines.

53, rue Grande, à Paturages.

MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Paturages.
 FRIPIAT, J., Ingénieur principal, à Paturages.

INSPECTION GENERALE DES MINES

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

M. VERBOUWE, O., Inspecteur Général, à Bruxelles.

1^{er} ARRONDISSEMENT.

18, rue des Clercs, à Mons.

MM. HARDY, Louis, Ingénieur en chef-Directeur, à Mons;
 VANDENHEUVEL, André, ff. Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël); Celles; Dour; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); Péruwelz; Quevaucamps; Templeuve et Tournai; et les communes de : Cibly et Mesvin (du canton de Mons); Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens); Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies).

La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

1^{er} DISTRICT. — M. DEMELENNE. E., Ingénieur, à Hyon.

<i>Charbonnages :</i> Blaton. Espérance et Hautrage. Agrappe-Escouffiaux. (Division Escouffiaux.)	Cantons d'Antoing et de Dour.
---	----------------------------------

2^o DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Belle-Vue, Baisieux et
Boussu.

Canton de Boussu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).

Canton de Quevaucamps; les communes de Cibly et Mesvin, du canton de Mons; commune de Gaurain-Ramecroix, du canton de Leuze.

Province de Brabant : canton de Nivelles.

3^o DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Chevalières et Grande Ma-
chine à feu de Dour.
Hensies-Pommerœul et Nord
de Quiévrain.

Cantons de Celles, Templeuve et Tournai et commune de Baudour, du canton de Lens.

4^o DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :
Agrappe-Escouffiaux.
(Division Agrappe.)

Canton de Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); les communes de Horrues, Naast et Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Sirault et Tertre, du canton de Lens; les communes d'Hautrage et Villerot, du canton de Boussu.

2° ARRONDISSEMENT.

1, Rue de la Grosse Pomme, à Mons.

M. HOPPE, R., Ingénieur principal chargé de la direction de l'arrondissement, à Mons.

M. X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).

Dans la province de Brabant les communes de Bierghes et de Saintes de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

1^{er} DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Hyon.

Charbonnages :
Hornu et Wasmes et Buisson.
Grand-Hornu.

Les communes de Hornu et de Wasmuël, du canton de Boussu, les communes de Mons, Cuesmes, Jemappes, Flénu, Hyon, Nimy, Nouvelles et Spiennes, du canton de Mons; le canton de Chièvres. Province de Brabant (communes de Bierghes et de Saintes).

2° DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :
Produits et du Levant du
Flénu.

Le canton de Lessines, moins la commune de Biévène; le canton de Flobecq, moins la commune d'Everbecq.

3° DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur principal, à Mons.

Charbonnages :
Maurage et Boussoit,
Bray,
Rieu du Cœur.

Les communes de Maurage, Boussoit, Bray, Estinnes-au-Val, Villers-Saint-Ghislain, du canton du Rœulx; la commune de Quaregnon, du canton de Boussu; les communes d'Harmignies, Givry et Harveng, du canton de Pâturages; les cantons d'Ath et de Frasnes-lez-Buissenal; le canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix; le canton de Lens, moins les communes de Baudour, Erbisœul, Masnuy-Saint-Jean, Sirault et Tertre.

4° DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Saint-Denis, Obourg, Havré.
Strépy et Thieu,
Bois-du-Luc, La Barette et
Trivières.

Les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières, du canton de La Louvière; les communes de Casteau, Gottignies, Le Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Ville sur Haine, du canton du Rœulx; les communes de Ghlin, Maisières, Obourg, Havré et Saint-Symphorien, du canton de Mons; les communes d'Erbisœul et de Masnuy-Saint-Jean, du canton de Lens.

3^e ARRONDISSEMENT.

99, rue Emile Tumelaire, à Charleroi

M. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi.
M. X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies, du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies (*) et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec, du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur principal,
à Monceau-sur-Sambre.

<i>Charbonnages :</i> Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.	Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Epinois, Ressaix, Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez et Mont-Ste-Aldegonde, de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec), de la Louvière (Haine-St-Paul).
--	--

2^e DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur principal, à Loverval.

<i>Charbonnages :</i> La Louvière et Sars-Longchamps. Bois de la Haye.	Cantons de Binche (communes d'Anderlues), de La Louvière commune de La Louvière et Saint-Vaast), (plus la surveillance administrative de l'usine S. A. Belge d'Agglomération de minerais à Houdeng-Gœgnies), de Seneffe (commune de Bois-d'Haine).
--	--

3^e DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur principal, à Loverval.

Charbonnages :
Mariemont-Bascoup.

	Cantons de Binche (communes de Carnières, Morlanwelz et Haine-St-Pierre), de Fontaine-l'Evêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines-Enghien et Ecaussines-Lalaing), de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).
--	---

4^e DISTRICT. — M. LINARD, A., Ingénieur, à Charleroi (1).

Charbonnages :
Beaulieusart et Leernes.
Nord de Charleroi.

	Cantons de Fontaine-l'Evêque (communes de Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes et Souvret), de Soignies (communes de Braine-le-Comte, Hennuyères, Henripont et Ronquières), de Seneffe (moins la commune de Bois-d'Haine).
--	--

4^e ARRONDISSEMENT.

26, rue du Basson, à Marcinelle.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Marcinelle;

DONEUX, M., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (ville de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

(1) Attaché momentanément au 6^e arrondissement.

1^{er} DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet (1).

<p><i>Charbonnages :</i> Monceau-Fontaine et Marcinelle (divisions de Forchies et de Monceau).</p>	<p>Cantons de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau-sur-Sambre et Goutroux), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).</p>
--	--

2^e DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Jumet (1).

<p><i>Charbonnages :</i> Sacré-Madame. Amercéeur. Centre de Jumet.</p>	<p>Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.</p>
--	---

3^e DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Jumet.

<p><i>Charbonnages :</i> Charbonnages Réunis de Charleroi. Boubier.</p>	<p>La ville de Charleroi; les cantons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au-Pont et Landelies), de Gosselies (ville de Gosselies) et de Beaumont.</p>
---	--

4^e DISTRICT. — M. CORIN, Fr., à Bruxelles (2).

<p><i>Charbonnages :</i> Monceau-Fontaine et Marcinelle (division de Marcinelle). Forte Taille. Bois de Cazier. Poirier.</p>	<p>Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et Mont-sur-Marchienne), de Marchienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.</p>
--	---

(1) En captivité en Allemagne.

(2) Détaché du Service géologique.

5^e ARRONDISSEMENT.

22, rue Zénobe Gramme, Charleroi.

MM. DEFALQUE, P., Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
PIETERS, J., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies); les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre, des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1^{er} DISTRICT. — M. FRÉFOIS, A., Ingénieur, à Marcinelle (1).

<p><i>Charbonnages :</i> Gouffre. Noël-Sart-Culpart. Nord de Gilly. Petit-Try.</p>	<p>Le canton de Gosselies (moins les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart et Wangenies); la commune de Lambusart, du canton de Châtelet.</p>
--	---

2^e DISTRICT. — M. X.

<p><i>Charbonnages :</i> Bois Communal de Fleurus. Carabinier. Trieu-Kaisin.</p>	<p>Les communes de Couillet, Gilly, Montigny-sur-Sambre, et Lodelinsart, du canton de Charleroi; les communes de Châtelet et Loverval, du canton de Châtelet.</p>
--	---

3^e DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Charleroi.

<p><i>Charbonnages :</i> Aiseau-Prezle. Appaumée-Ransart. Centre de Gilly. Masses St-François.</p>	<p>Les communes de Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Châtelineau, Farciennes, Gerpennes, Gougny, Joncret, Pironchamps, Pont-de-Loup, Presles, Roselies, et Villers-Poterie du canton de Châtelet; les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies, du canton de Gosselies.</p>
--	--

(1) En captivité en Allemagne.

6° ARRONDISSEMENT.

11, rue Blondeau, à Namur.

MM. LEGRAND, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;

X..., Ingénieur principal.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1^{er} DISTRICT. — M. LINARD, A., à Wanfercée-Baulet. (1)

Charbonnages :
Tamines.
Soye-Floreffe.
Roton Ste-Catherine.

Mines métalliques :
Vedrin St-Marc.

Province de Namur : tous les services au Nord de la Sambre et de la Meuse.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappe, de l'arrondissement de Nivelles.

Les appareils à vapeur des voies navigables en service sur la Sambre d'Erquelines à Namur et sur la Haute Meuse de Heer-Ågimont à Andenne.

2° DISTRICT. — M. STENUIT, R., Ingénieur, à Jambes.

Charbonnages :
Falisolle.
Château.
Bonne-Espérance.
Baulet.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

(1) Détaché du 3° arrondissement.

3° DISTRICT. — M. MARTENS, J., Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :
Aiseau-Oignies.
Andenelle-Hautebise,
Groyne-Liégeois,
Stud-Rouvroy.

Mines métalliques :
Bois-Haut,
Chocrys.
Grand Bois.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services des arrondissements d'Arlon et de Marche.

7° ARRONDISSEMENT.

24, rue Eracle, à Liège.

MM. DELRÉE, A., Ingénieur en chef-Directeur, à Liège;
GUERIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

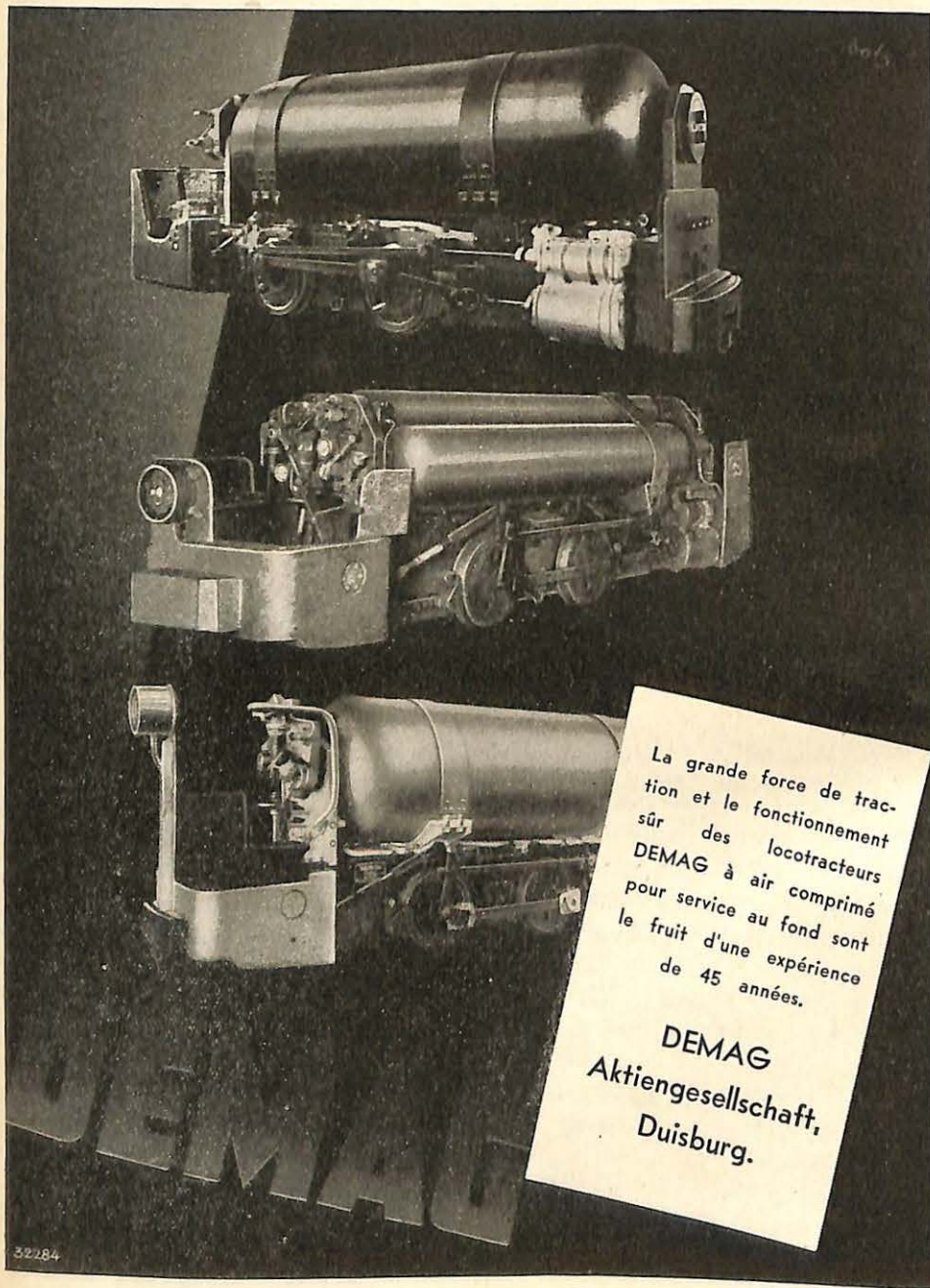
Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbetz, Wamont, Wanghe et Wezeren, du canton de Landen); cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres; la section de Sclessin de la commune d'Ougrée, du canton de St-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Marihaye.
Arbre Saint-Michel, Bois
d'Otheit, Cowa et Pays de
Liège.

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave, du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis, du canton de Hollogne-aux-Pierres; le canton judiciaire de Héron.

LOCOTRACTEURS A AIR COMPRIME A UN OU PLUSIEURS RESERVOIRS



La grande force de traction et le fonctionnement sûr des locotracteurs DEMAG à air comprimé pour service au fond sont le fruit d'une expérience de 45 années.

DEMAG
Aktiengesellschaft,
Duisburg.

Représentants pour la Belgique et le Congo Belge :
O. F. WENZ, 107, avenue Dailly, Bruxelles 3.

Installations d'air comprimé, outillage des mines.

Edmond OCHS, Industriel, Seraing.

Pelles universelles, engrenages, grues, palans électriques et ponts roulants de tous types, etc...

Siège Champ d'Oiseaux du Charb. de Kessales-Artistes et Concorde.

Mines métalliques :
Maîtres de Forges et Cou-thuin.

2^e DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :
Kessales-Artistes et Concorde (moins les sièges Champ d'Oiseaux et Grands Makets).

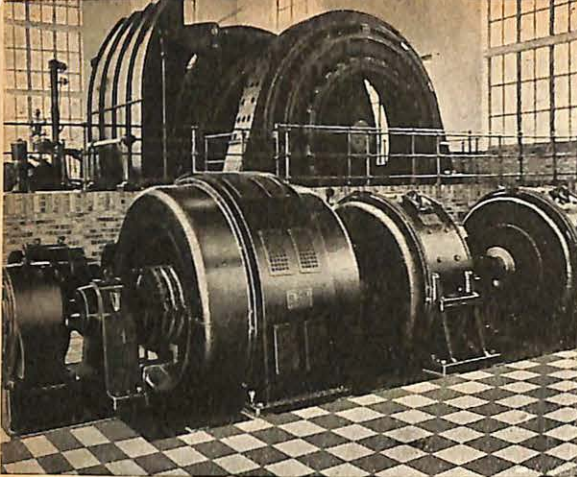
Le canton judiciaire de Hologne-aux-Pierres (moins les communes d'Awans, des Awirs, d'Engis, Grâce-Berleur, Hologne-aux-Pierres et Montegnée); le canton judiciaire de Nandrin (moins la commune de Modave); le canton judiciaire de Ferrières; la commune de St-Georges-sur-Meuse, du canton de Jehay-Bodegnée.

3^e DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Gosson-La-Haye-Horloz.
Siège Grands Makets du Charb. de Kessales-Artistes et Concorde.
Bonnier.

Les cantons judiciaires de Warremme, Jehay-Bodegnée (moins la commune de St-Georges-sur-Meuse) et Avennes; les communes d'Awans, Bierset, Grâce-Berleur, Hologne-aux-Pierres, Montegnée, du canton de Hologne-aux-Pierres; les communes d'Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Grand-Hallet, Lincet, Pellaines, Petit-Hallet, Racour, Trognée, Wanzin, du canton de Landen.

Section de Sclessin de la commune d'Ougrée, du canton de St-Nicolas-lez-Liège.

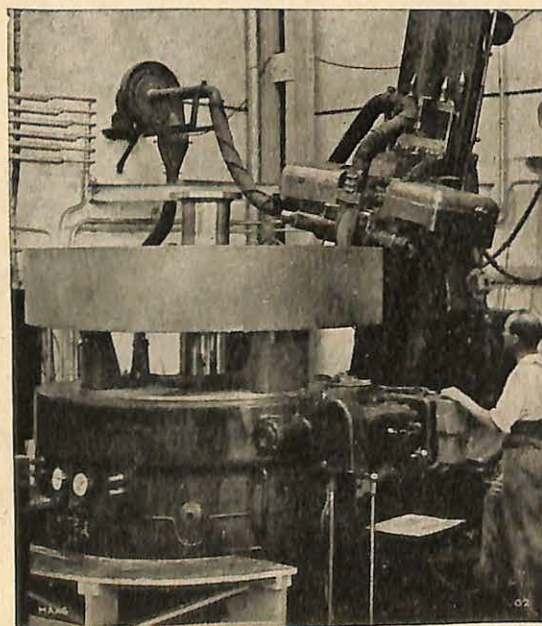



 TOUT
 EQUIPEMENT
 ELECTRIQUE
 DE
 CHARBONNAGE

SEM

Département :
 ELECTRICITE
 INDUSTRIELLE
 50, DOCK - GAND

MACHINES D'EXTRACTION
 GROUPES TURBO-ALTERNATEURS
 PONT-PORTIQUES DE STOCKAGE
 ETC., ETC.



LA PLUS GRANDE MACHINE DU MONDE!
 ...pour la rectification d'engrenages après trempé jusqu'à
 3 m. 60 de diamètre et 1 m. de largeur

LA SUPERIORITE...
 par **LA SPECIALITE**

POUR TOUS...
PROBLEMES
D'ENGRENAGES
 CONSULTEZ-NOUS !

Références
mondiales

Société Anonyme
 des

ENGRENAGES

MAAG

ZURICH - SUISSE

Ad. BAILLY

60, av. Prince de Ligne
BRUXELLES

Tél. : 44.19.53

8° ARRONDISSEMENT.

21, rue Laurent de Koninck, à Liège.

MM. MOLINGHEN, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

BURGEON, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur principal, à Bressoux.

Charbonnages :
 Sclessin-Val-Benoît,
 Espérance et Bonne-Fortune.

Les communes de Liège (rive gauche de la Meuse) Herstal, Vottem, Wandre et le canton de Fexhe-Glins.

2^e DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
 Ans,
 Patience et Beaujonc.
 Grande Bacnure et Petite
 Bacnure.
 Belle-View et Bien-Venue.

Les communes de Liège (Rive droite de la Meuse), Jupille, Bressoux et Grivegnée.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

3^e DISTRICT. — M. X.

Charbonnages :
 Batterie.
 Espérance, Violette et Wandre.
 Abhooz et Bonne-Foi-Hareng.
 Bonne-Fin-Bâneux.

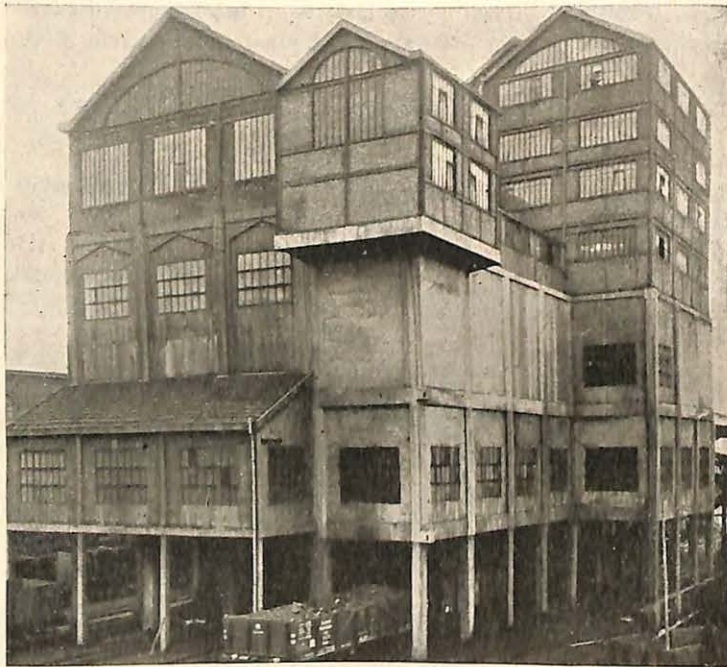
Les communes de Tilleur, Saint-Nicolas, Angleur, Ans, Glain.

Ateliers de Construction et Chaudronnerie de l'EST

Société Anonyme à MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

USINES A :

MARCHIENNE - AU - PONT : Chaudronnerie, Forges, Mécanique
MONT - SUR - MARCHIENNE : Charpentes, Réservoirs, Pylons
Téléphones : Charleroi 122.44 (2 lignes) Télégr. : **Estrhéc**



Lavoir-Rhéolaveur du siège QUESNOY des Charbonnages du BOIS-DU-LUC.
Capacité totale : 120 tonnes/heure. — Traitement des grains, fines et schlamm.

l'EST MET A VOTRE DISPOSITION SES :
Laboratoires, Stations d'essais, Bureau d'études,
Usines spécialisées, Services de montage, Opérateurs,
pour

Préparation mécanique CHARBONS et MINERAIS
TRIAGES, LAVOIRS RHEOLAVEURS
Manutention générale, ponts roulants,
Installations pour mines et carrières

MECANIQUE — CHAUDRONNERIE — CHARPENTES
Matériel spécial pour la Colonie

9^e ARRONDISSEMENT.

306, rue du Moulin, à Bressoux.

MM. GILLET, Ch., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bressoux ;
THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné, de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. BRÉDA, R. Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Cockerill.
Six-Bonniers.
Minerie.

Les cantons de Seraing, de Louveigné et de Limbourg; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.

2^e DISTRICT. — M. X...

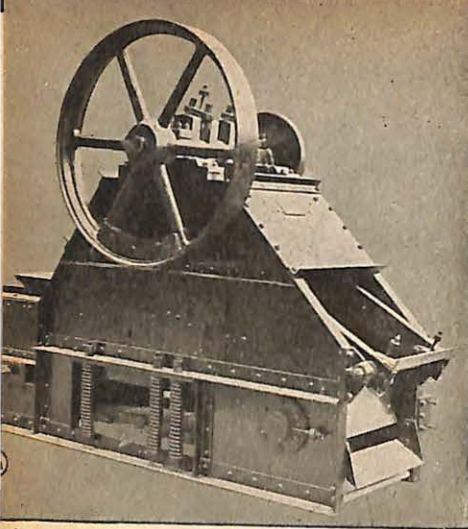
Charbonnages :
Wérisster.
Herve-Wergifosse.
Quatre-Jean.

Les cantons de Dalhem (moins les communes de Fouron-le-Comte et de Moulant), de Herve, d'Aubel (moins les communes de Fouron-St-Martin, Fouron-Saint-Pierre, Remendael et Teuven), de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.

3^e DISTRICT. — M. X.

Charbonnages :
Hasard-Cheratte.
Micheroux.
Argenteau-Trembleur.
Ougrée.

Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.



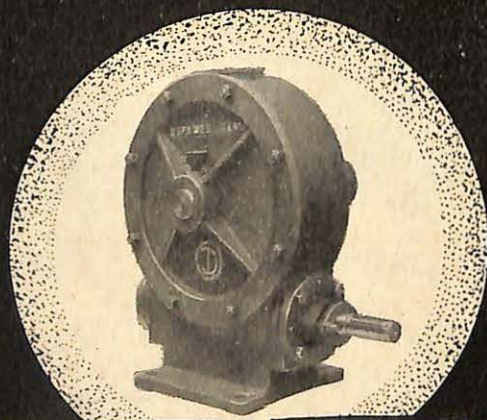
CONCASSEUR



LES ATELIERS METALLURGIQUES DE NIVELLES

SOCIETE ANONYME

Locomotives, Wagons et voitures
Ponts et Charpentes, Appareils
de levage et de manutention,
Aciérie, Chaudronnerie, Ressorts,
Matériel minier, Galvanisation,
etc..., etc...



DEFAWES

ENGRENAGES . REDUCTEURS DE VITESSE
ATELIERS JEAN DEFAWES A GAND
2 PASSAGE D'YPRES ET 1BIS RUE WAERSCHOOT - TEL. 11408.

7.C.D.5-38

10° ARRONDISSEMENT

39, boulevard Guffens, à Hasselt

MM. MEYERS, A., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt;
GERARD, P., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg, Anvers, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et la partie flamande des provinces de Liège, Brabant et Hainaut (moins les communes de Bierghes et de Saintes).

1^{er} DISTRICT. — M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :
Oostham-Quaedmechelen.
Beeringen-Coursel.

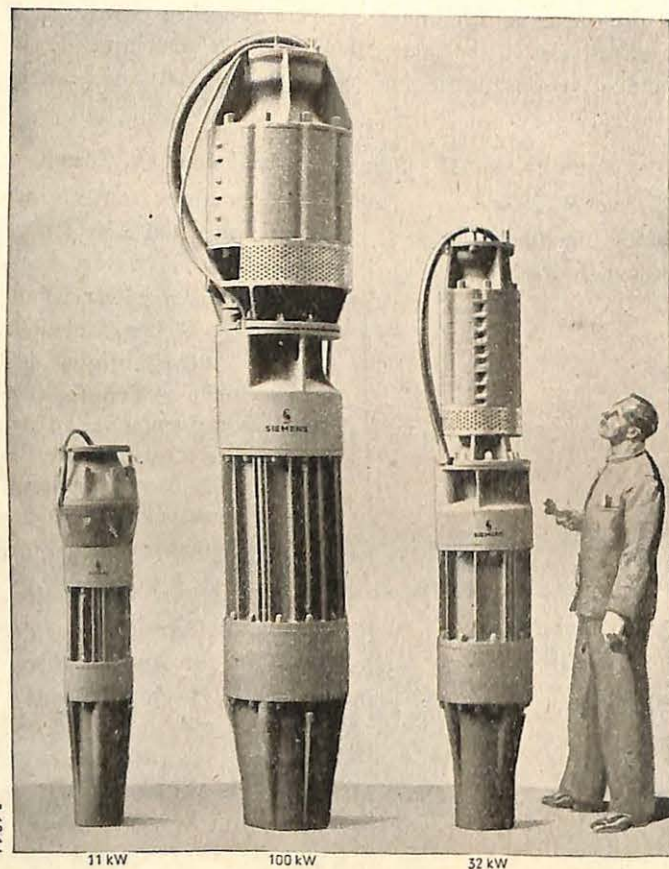
Les carrières souterraines de la province de Limbourg; les carrières à ciel ouvert des cantons de Maeseyck, Mechelen-sur-Meuse et Sichen-Sussen-Bolré; les usines métallurgiques de l'arrondissement de Tongres et celles de l'arrondissement d'Anvers moins celles du canton de Boom; les appareils à vapeur des cantons de Maeseyck, Mechelen-sur-Meuse et Sichen-Sussen-Bolré.

2^e DISTRICT. — M. DELHAYE, J., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :
Helcheteren.
Zolder.
Les Liégeois.

Les exploitations libres de minerais de fer des provinces de Limbourg et de Brabant; les tourbières de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert des cantons de Hasselt, Beeringen, Peer et Brée; les usines métallurgiques de la partie flamande de la province de Brabant et du canton de Moll; les appareils à vapeur des cantons de Hasselt, Beeringen, Peer et Bree et des communes flamandes de la province de Hainaut.

Pompes Immersibles



2 12.14

Pour tous débits et pressions
 Pour toutes les profondeurs d'immersion

*Une expérience de plusieurs années dans différents cas d'application
 assure un service irréprochable.*

SOCIÉTÉ ANONYME SIEMENS
 DÉPARTEMENT SIEMENS · SCHUCKERT

116 CHAUSSÉE DE CHARLEROI, BRUXELLES · TÉLÉPHONE 37.31.00

3^e DISTRICT. — M. VAN KERCKOVEN, H., Ingénieur, à Genck.

Charbonnages :
 Winterslag et Genck-Sutendaël;
 André Dumont sous Asch.

Les carrières à ciel ouvert des cantons de Tongres et de Bilsen; les usines métallurgiques de l'arrondissement de Turnhout moins les cantons de Moll et de Hérenthals; les appareils à vapeur des cantons de Tongres et Bilsen.

4^e DISTRICT. — M. VAN MALDEREN, L., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :
 Houthaelen.
 Sainte-Barbe et Guillaume Lambert.

Les exploitations libres de minerais de fer et les tourbières de la province d'Anvers; les carrières à ciel ouvert des cantons de Saint-Trond, Looz, Herck-la-Ville et Neerpelt et des communes flamandes de la province de Liège; les usines métallurgiques des arrondissements de Hasselt et de Malines et des cantons de Boom et de Herenthals; les appareils à vapeur des cantons de Saint-Trond, Looz, Herck-la-Ville et Neerpelt et des communes flamandes de la province de Liège.